

# ***ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER***

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL**

**HAMBOURG – VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2007**

Le Conseil de l'Association internationale du Droit de la Mer s'est réuni ce jour, sur la convocation de son Président, Monsieur Daniel Vignes, à 18h15 au siège du Tribunal international du Droit de la Mer à Hambourg, Allemagne.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Approbation de l'ordre du jour ;
- 2 – Rapport du Président ;
- 3 – Désignation des Président, Vice-Présidents, Secrétaire général et Trésorier ;
- 4 – Activités futures ;
- 5 – Questions diverses.

Etaient présents :

Monsieur Daniel Vignes, Président ;  
Messieurs Rafael Casado Raigón, Giuseppe Cataldi, Philippe Gautier, Laurent Lucchini, et Alexander Yankov, Membres.

L'ordre du jour est approuvé en ouverture de séance.

Sur proposition du Président Daniel Vignes, et à l'unanimité des membres présents, il est ensuite procédé à la désignation de la nouvelle équipe appelée à constituer le Bureau de l'Association :

- Président, le Professeur Rafael Casado Raigón ;
- Premier Vice-Président, le Juge Alexander Yankov ;
- Second Vice-Président, le Professeur Laurent Lucchini ;
- Secrétaire général, le Professeur Nathalie Ros ;
- Trésorier, le Professeur Philippe Weckel ;
- Délégué à la communication et à l'organisation, Monsieur Miguel Garcia Garcia-Revilla.

Le nouveau Président, le Professeur Rafael Casado Raigón, prend alors la parole. Il remercie l'équipe qui a conduit les activités de l'Association et cesse aujourd'hui ses fonctions, et tout particulièrement le Président fondateur de l'Association internationale du Droit de la Mer, Monsieur Daniel Vignes, désormais Président honoraire.

Le Président honoraire, Monsieur Daniel Vignes, prend à son tour la parole ; il remercie vivement les membres sortants du Bureau, spécialement ses deux Vice-Présidents, ainsi que le Secrétaire général, de leur précieuse collaboration et souhaite bonne chance à la nouvelle équipe.

S'agissant des futures activités de l'Association, le Président Casado Raigón précise qu'il entend développer de nouveaux projets, notamment l'organisation de colloques, et ce en concertation avec le nouveau Secrétaire général, le Professeur Nathalie Ros.

La possibilité d'organiser une semaine de cours de droit de la mer en français à Rhodes est également évoquée. Dans cette perspective, Monsieur Skourtos devrait être approché par l'Association.

Il est aussi proposé d'envisager une coopération avec l'IFLOS (Fondation pour le droit de la mer, basée à Hambourg), afin de développer l'enseignement du droit de la mer en langue française, en particulier dans le cadre de la *Summer Academy* organisée par le Tribunal international du Droit de la Mer.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est close à 19 heures.

Le Secrétaire Général,

Professeur Nathalie Ros.

*Nota bene* : Le présent procès verbal a été établi par le nouveau Secrétaire général de l'Association à partir des notes prises par son prédécesseur.